

HONORAIRES TRANSACTION

L'Adresse Cœur de Ville Noisy le Grand - l'Adresse Cœur de Ville Champs sur Marne

Nos honoraires s'appliquent en sus du prix Net Vendeur (prix demandé par le propriétaire) selon tranches définies ci-dessous.

Profitez de frais de services simplifiés, basés sur votre prix net vendeur !

Mission de vente d'un bien	Nos Honoraires TTC
Jusqu'à 99 000 €	10 000 €
Au-delà de 99 001 €	Jusqu'à 10 %
Mission de recherche d'un bien	Nos Honoraires TTC
Mandat de recherche	Jusqu'à 10 %
Mission rédaction d'acte seule	Estimation écrite
1 500 €	90 €

Ω Nos honoraires sont à la charge du Vendeur,

Dans le cas d'une succession ceux-ci seront à la charge de l'Acquéreur soumis à un mandat de recherche.

EN CAS DE DELEGATION DE MANDAT PAR UN CONFRERE, LE MONTANT DE HONORAIRES APPLIQUES EST CELUI DU MANDATAIRE PRINCIPAL.

BAREME DES HONORAIRES MIS A JOUR LE 01/07/2024

SARL SYNERGIE IMMOBILIER – AU CAPITAL DE 100 000€ ; 411 261 407 RCS MEAUX / CARTE CPI 9301 2018 000 034 356 / GARANT : GALIAN



HONORAIRES LOCATION* : Habitation (nue ou meublée) soumise à la loi du 06/07/1989 (Tarifs plafonds du décret 2014-890 du 01/08/2014)

Liste nationale des communes concernées par les zones tendues et très tendues disponible sur www.legifrance.gouv.fr, Zone tendue :

	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, constitution de dossier, rédaction du bail	10 €/m²	10 €/m²
Etat des lieux d'entrée	3 €/m²	3 €/m²
Etat des lieux de sortie / meublé	3 €/m² - 6 €/m²	
Etat des lieux de sortie Fin Gestion	200 €	
Forfait entremise négociation	300 €	

*Honoraires location part bailleur plafonné à 90 % du loyer charges comprises.

HONORAIRES GÉRANCE (contrats signés après le 01/01/2022) : % Calculé sur la base du quittancement (hors dépôt de garantie)

OPTIONS	% HT	%TTC	*Avec Assurance Loyer Impayé
BASIC ▪ Gestion administrative, comptable	5 %	6 %	8.50 % TTC
SERENITE ▪ Gestion administrative, comptable ▪ Règlement des charges et factures ▪ Pré-déclaration fiscale	5.67 %	6.80 %	9.30 % TTC

*GALIAN - Assurance VERSALIS SOLUTIONS : 2.50 % TTC	Garantie	Durée
<input checked="" type="checkbox"/> Loyers impayés	100.000 €	Illimitée
<input checked="" type="checkbox"/> Détériorations immobilières	10.000 €	Illimitée
<input checked="" type="checkbox"/> Protection Juridique	8.000 € TTC	Par litige et par année d'assurance
Option Vacance Locative 2% TTC	Garantie 80% du dernier loyer	Durée 2 mois
		Franchise 1 mois

Prestations particulières :

- Baux Local commercial, professionnel : 2 mois de loyer charges comprise HT
- Baux Hors loi de 1989 : 1 mois de loyer hors charges
- Constitution dossier contentieux (sauf si option souscrite) : 250 € TTC à la charge du mandant.
- Assurance (Co) Propriétaire Non Occupant : sur devis

EN CAS DE DELEGATION DE MANDAT PAR UN CONFRERE, LE MONTANT DE HONORAIRES APPLIQUES EST CELUI DU MANDATAIRE PRINCIPAL.

BAREME DES HONORAIRES MIS A JOUR LE 01/07/2024

SARL SYNERGIE IMMOBILIER – AU CAPITAL DE 100 000€ ; 411 261 407 RCS MEAUX / CARTE CPI 9301 2018 000 034 356 / GARANT : GALIAN

